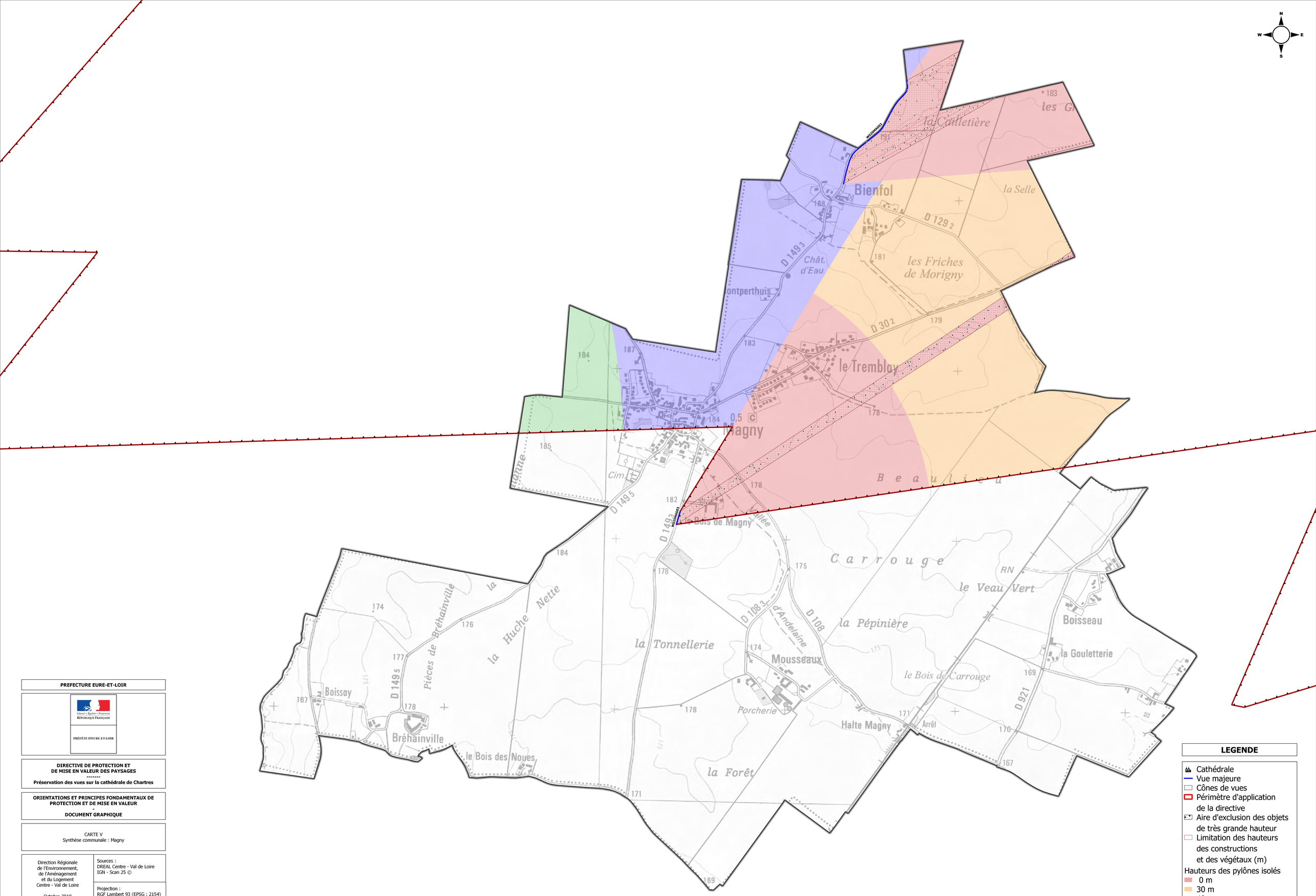

PREFECTURE EURE-ET-LOIR

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR

DIRECTIVE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DES PAYSAGES

Préservation des vues sur la cathédrale de Chartres

ORIENTATIONS ET PRINCIPES FONDAMENTAUX DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR

-

DOCUMENT GRAPHIQUE

CARTE V
Synthèse communale : Magny

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre - Val de Loire Octobre 2019	Sources : DREAL Centre - Val de Loire IGN - Scan 25 ©
	Projection : RGF Lambert 93 (EPSG : 2154)

LEGENDE

- Cathédrale
- Vue majeure
- Cônes de vues
- Périmètre d'application de la directive
- Aire d'exclusion des objets de très grande hauteur
- Limitation des hauteurs des constructions et des végétaux (m)

Hauteurs des pylônes isolés

- 0 m
- 30 m
- 40 m
- 50 m